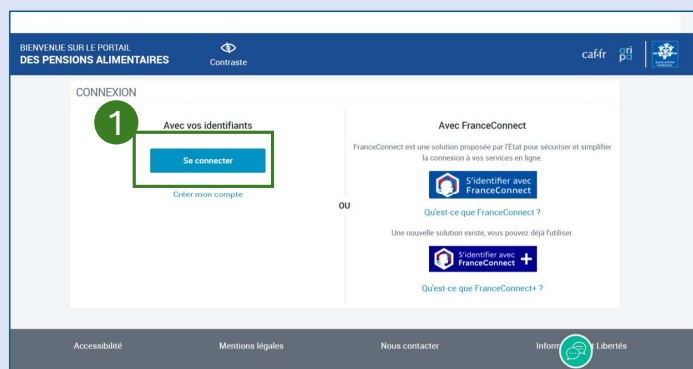




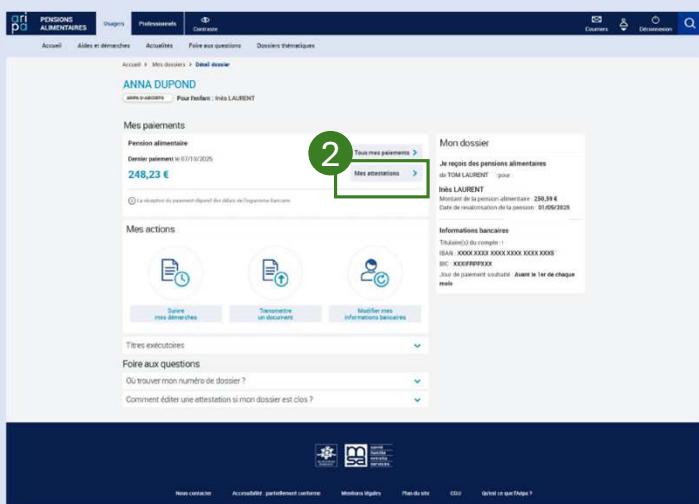
Télécharger mon attestation fiscale

Je reçois une pension alimentaire

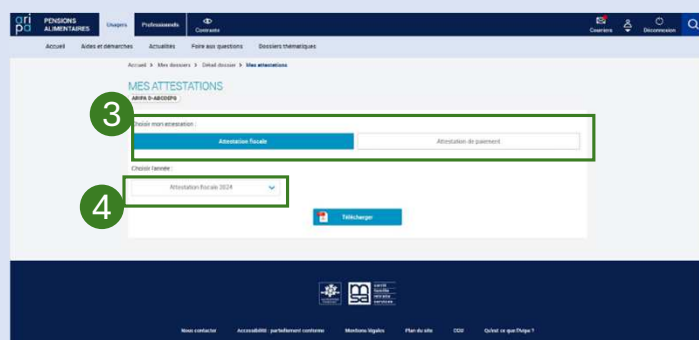


- 1 Je me rends sur le site www.pension-alimentaire.caf.fr et sélectionne Mon Compte

puis **Se connecter**



- 2 Sur la page d'accueil de Mon compte, je **sélectionne Mes attestations**



- 3 Je sélectionne le type d'attestation que je souhaite recevoir.

- 4 Je sélectionne la **période souhaitée** et **télécharge** mon attestation au format pdf.



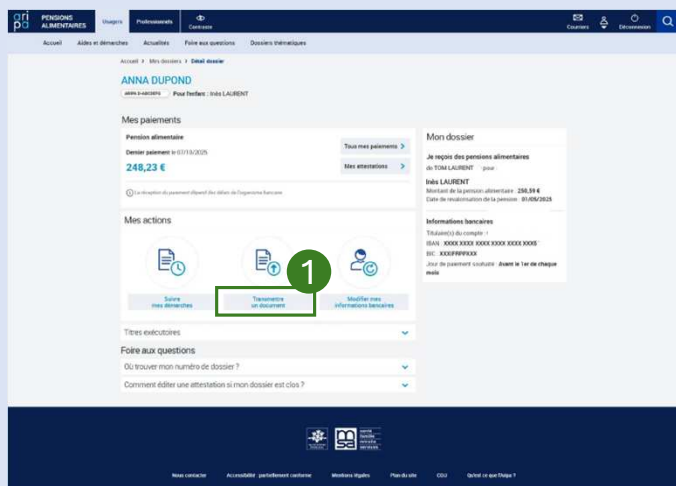
Bon à savoir !

- Mon attestation fiscale est particulièrement utile au moment de la réalisation de ma déclaration de revenus auprès des impôts.

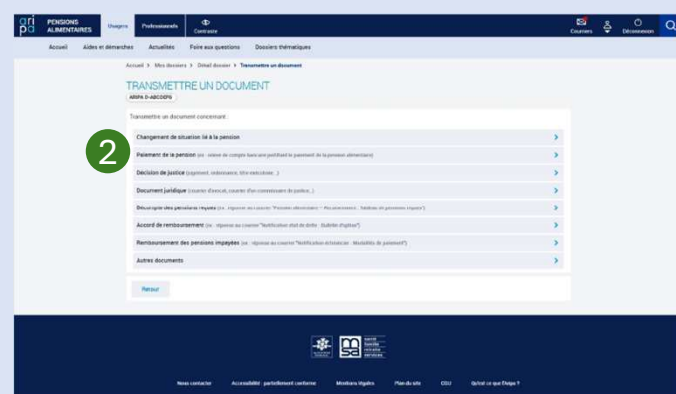


Transmettre un document

Je reçois une pension alimentaire

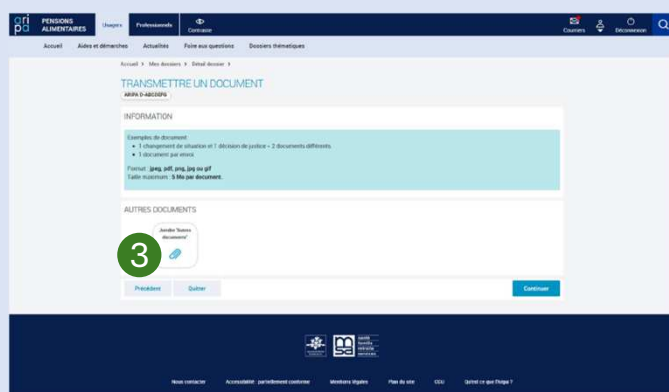


1 Sur la page d'accueil de Mon compte, je sélectionne **transmettre un document**.



2 Je sélectionne le type de document que je souhaite transmettre :

- Un changement de situation lié à la pension
- Un document qui justifie le paiement de la pension
- Une décision de justice
- Un document juridique
- Un décompte des pensions reçues
- Un accord de remboursement
- Un remboursement des pensions impayées
- Un autre document



3 Je sélectionne le bouton avec le trombone pour sélectionner les documents qui sont stockés sur mon ordinateur ou mon téléphone portable.
Je transmets un seul document par envoi.
Je peux transmettre mon document en format jpeg, pdf, png, jpg ou gif.
Mon document doit faire 5mo au maximum

Une fois mon document téléchargé, je peux :

- Le visualiser en sélectionnant l'œil
- Le supprimer
- En ajouter un autre



4 Une fois l'ensemble de mes documents téléchargés, je clique sur Continuer.